



HAL
open science

Licence professionnelle Logistique et transport international

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Logistique et transport international. 2016, Université du Havre. hceres-02039849

HAL Id: hceres-02039849

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039849v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Logistique et transport internationaux

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie-gestion

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Ouverte depuis 2007, la licence professionnelle *Logistique spécialité Logistique et transport internationaux* (LP LTI) a pour objectif de préparer les étudiants à être rapidement insérés dans la vie professionnelle à l'issue de leur année de formation, en les formant aux métiers de responsable d'exploitation, logistique, d'études, logistique de production industrielle, affréteur, etc. Pour y parvenir les étudiants peuvent opter entre deux parcours distincts localisés à l'Université du Havre (parcours *GOLP* pour *Gestion*) et l'AFPI (Pôle formation des industries technologiques) d'Evreux (parcours *GOLI* pour *Gestion des opérations logistiques industrielles*). La LP LTI est proposée en formation initiale ou continue, y compris en alternance.

La grille de cours comprend cinq unités d'enseignement (UE) : langue et communication écrite et orale ; logistique, gestion et transport de matières dangereuses ; droit, assurance, informatique ; projet tuteuré et stage (avec rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury). La place faite à l'international est importante : apprentissage des langues et mobilité internationale. Les effectifs sont stables (de l'ordre de 60 à 40 étudiants). L'équipe enseignante est composée de 21 personnes, principalement des professionnels, spécialistes du sujet dans lequel ils enseignent. La majorité des diplômés s'insèrent sur le marché du travail à l'issue de leur formation. La formation accueille majoritairement des étudiants en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Logistique et transport internationaux* de l'Université du Havre semble répondre aux exigences du marché du travail local et régional. Nombre d'entreprises locales prennent des étudiants en stage et des professionnels issus de ces entreprises y enseignent. En tant que port maritime, le Havre est par définition une ouverture sur l'international, ce que cette licence professionnelle apporte : apprentissage des langues (en premier lieu de l'anglais), mobilité internationale (stages à l'étranger), mais sans que cela se fasse dans le cadre institutionnel établi, par exemple des relations avec des institutions partenaires. Les enseignements proposés sont en adéquation avec les objectifs de la formation (quel que soit le parcours considéré) au regard des matières enseignées (assurance, droit des contrats, contrôle de gestion, sécurité des matières dangereuses, etc.) et des métiers visés (responsable d'exploitation, responsable logistique affréteur, etc.).

Les effectifs sont stables (entre 60 et 40 inscrits, mais la baisse est le résultat d'une politique délibérée des responsables de la formation). La formation est ouverte en formation initiale classique et en alternance (en contrat de professionnalisation et d'apprentissage). Le taux de réussite est correct (de l'ordre de 90 %). Les étudiants sont recrutés sur dossier et entretien (ce qui permet de sélectionner les plus motivés d'entre eux). Le suivi des étudiants est bien assuré, y compris pendant le stage, qui se termine par la rédaction d'un mémoire et la soutenance devant un jury. La place de la professionnalisation répond aux exigences d'un diplôme de ce type : stage, projet tuteuré, enseignements assurés par des professionnels. On peut sur ce point souligner la place importante des enseignements assurés par des non-titulaires (principalement des professionnels). Sur une équipe pédagogique comptant 21 enseignants, seuls quatre sont titulaires de l'Université du Havre. La recherche est inexistante compte tenu du caractère professionnel de la licence, mais une ouverture sur ce point serait une très bonne chose, en particulier pour suivre l'évolution des techniques et des savoirs dans un secteur comme la logistique et les transports qui sont en perpétuel changement.

Globalement, l'appréciation de cette licence est bonne, compte tenu du taux de réussite. Deux points faibles doivent cependant être soulignés : 1/ le faible nombre d'enseignants de l'Université du Havre parmi l'équipe enseignante, y compris pour des matières fondamentales. L'Université du Havre cherche au demeurant à renforcer son potentiel d'enseignants-chercheurs (publication d'un poste de maître de conférence (MCF) en économie en 2014, d'un poste de MCF en gestion en 2015, notamment) et 2/ l'absence de partenariats avec des établissements étrangers pour renforcer l'ouverture à l'international et développer l'offre de stage à l'étranger. Le dossier pose un problème particulier, car il ne

traite (malgré ce qui est annoncé en introduction) que du parcours de l'Université du Havre. La nature du partenariat entre l'Université du Havre et l'AFPI n'est pas précisée dans le dossier et de nombreuses questions restent très floues.

Cette licence professionnelle compte un effectif relativement stable qui oscille entre 40 et 60 étudiants. Elle semble bien répondre aux exigences du marché du travail, en premier lieu au niveau local, s'agissant du port du Havre. Des entreprises locales prennent des étudiants en stage (certains les embauchent) et nombre de professionnels issus de ces entreprises y enseignent (14 sur un total de 21 enseignants). On ne compte que deux enseignants-chercheurs titulaires enseignants dans cette formation. Ce point a déjà été souligné. Nombre d'étudiants effectuent leur stage à l'étranger (Chine, Gabon, Vietnam...). Les effectifs sont marqués par une tendance à la baisse (cf. baisse en nombre des étudiants en formation initiale classique hors apprentissage et contrat de professionnalisation), notamment depuis 2012-2013, mais le nombre de recrutés reste correct. Les résultats sont bons. La quasi-totalité des étudiants inscrits (formation initiale ou continue) obtient son diplôme. Les parcours GOLP et GOLI sont découplés, depuis 2014, bien que le pilotage pédagogique soit assuré par Le Havre. Le diplôme a donc été délocalisé dans les locaux de l'Association de formation professionnel de l'industrie (AFPI) de l'Eure à Evreux où les cours sont dispensés, mais le pilotage de la formation et la délivrance du diplôme sont assurés par l'Université du Havre selon les informations présentées dans le dossier. Cependant, le dossier ne présente pas clairement les deux parcours et la question de la gestion du partenariat entre l'AFPI et l'Université du Havre pose problème.

Points forts :

- Formation bien insérée dans son environnement économique et en adéquation avec les besoins du territoire havrais.
- Grille de cours correspondant aux métiers visés.
- Place importante de l'international : apprentissage des langues, bonne attractivité (recrutement d'étudiants étrangers), stages à l'étranger.
- Equipe pédagogique essentiellement constituée de professionnels (14 sur 21 enseignants).
- Importance de la professionnalisation : stage, projet tuteuré, relations avec les entreprises, importance des étudiants en formation continue et des professionnels enseignant dans la formation.
- Bon taux de réussite des étudiants en formation initiale et continue.
- Nombre significatif de diplômés embauchés dans l'entreprise où ils ont fait leur stage.

Points faibles :

- Aucun étudiant inscrit en contrat d'apprentissage.
- Faible adossement à la recherche (mais ce n'est pas la vocation d'une licence professionnelle, seuls deux enseignants-chercheurs interviennent au sein de la formation).
- Place de l'international peu formalisée.
- Poursuite d'étude en master (25 % des étudiants poursuivent en master, notamment en master *Logistique* en alternance).
- Baisse des entrées des étudiants issus de formations classiques.

Conclusion/ recommandations :

La licence professionnelle LTI est très attractive au niveau régional, national et international. Mais, cette attractivité n'est pas reconnue par des partenariats internationaux qui pourraient être un moyen de renforcer l'offre de stages au niveau international. L'équipe enseignante est majoritairement composée de professionnels (y compris pour certaines matières telles que la gestion de production et le contrôle de gestion). Un renforcement de l'équipe enseignante en termes d'enseignants-chercheurs est par conséquent nécessaire.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	L'objectif de la LP est de former des professionnels du transport et de la logistique. Pour y répondre la formation est construite sur quatre unités d'enseignement répondant aux exigences de ce type de métier : langues ; logistique, gestion et transport de matières dangereuses ; droit, assurance, informatique ; projet tuteuré et stage (avec rédaction d'un mémoire). Forte de son insertion professionnelle, la formation est ouverte en formation initiale et en formation continue.
Environnement de la formation	La formation est bien insérée dans son environnement local et régional pour répondre aux attentes du territoire havrais. Elle est en adéquation avec la spécialisation du bassin havrais et la présence locale de réseaux d'acteurs intéressés pour développer l'activité logistique.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique comprend 21 personnes (MCF, professeur agrégé PRAG, Professeur certifié PRCE affecté dans l'enseignement supérieur, contractuels), dont cinq titulaires de l'Université du Havre. Les extérieurs sont majoritairement des professionnels qui assurent la grande majorité des cours (soit les 2/3). On notera l'absence de professeur associé issu du milieu professionnel (PAST).
Effectifs et résultats	La formation accueille majoritairement des étudiants en formation continue. Leur nombre oscille entre 40 et 60. Ce sont majoritairement des étudiants en contrat de professionnalisation. Aucun étudiant n'est inscrit en apprentissage. La baisse du nombre d'étudiants est très largement le résultat de la baisse de l'entrée d'étudiants titulaires d'une licence classique de 41 inscrits en formation initiale classique à neuf en 2014-2015, après un pic en 2011-2012 avec 45 inscrits. Le taux de réussite est bon (de l'ordre de 90 %). En 2010-2011, le nombre de diplômés était égal à 49, à 40 en 2014-2015, après un pic en 2011-2012 à 61. Le nombre de diplômés n'est pas connu pour 2014-2015, mais il est égal à 48 (sur 49) en 2010-2011, et à 54 (sur 58) en 2013-2014. Le nombre d'étudiants en contrat de professionnalisation reste élevé (19 en 2014-2015), après un pic à 27 en 2013-2014, et 17 inscrits en 2012-2013. Mais, on ne compte aucun étudiant inscrit en contrat d'apprentissage. Le nombre d'étudiants en formation continue (hors contrat de professionnalisation) est stable : de 8 en 2010-2011 à 12 en 2014-2015). Le nombre d'étudiants en validation des acquis de l'expérience (VAE) reste très faible.

Place de la recherche	La recherche est inexistante dans la formation en raison de sa vocation professionnelle. La formation n'est pas encadrée par des laboratoires, bien que deux enseignants-chercheurs sensibilisent les étudiants aux problématiques de la recherche en logistique et transport. Ce qui est tout à fait positif.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est très importante à la fois grâce aux débouchés professionnels au niveau local et régional, mais également (et cela va de pair) par la présence des entreprises locales qui recrutent les étudiants de la formation en stage, sans que leur nombre précis ne soit mentionné dans le dossier. De plus la formation est ouverte en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).
Place des projets et stages	Les stages et les projets tuteurés occupent une place importante dans la formation, ils représentent à eux deux 20 ECTS (European Credit Transfer System). Dans le cadre du projet tuteuré, les étudiants doivent réaliser un projet en lien avec la thématique de la formation. Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire qui est soutenu devant un jury.
Place de l'international	La place de l'international est importante. La formation jouit d'une bonne visibilité à l'étranger. L'accent est mis sur l'apprentissage des langues (en premier lieu de l'anglais). Cependant, la formation n'a aucun partenariat propre avec des établissements situés à l'étranger. Certains étudiants font cependant leur stage à l'étranger. Il s'agit fréquemment d'étudiants étrangers.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait selon les modalités généralement en cours pour les licences professionnelles (dossier et entretien physiques ou téléphoniques). Les étudiants recrutés sont issus d'une grande variété de formations : DUT, BTS, licences classiques. Des cours de mise à niveau sont prévus, mais compte tenu de la grande hétérogénéité des étudiants, des ajustements sont nécessaires. Cependant, pour certains étudiants, cela constitue un point fort leur permettant d'acquérir une double compétence. Certains étudiants titulaires d'une licence de langue étrangère appliquée postulent également à la formation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont celles qui sont habituellement en cours à l'université (en présentiel). Des aménagements sont prévus pour les étudiants handicapés, salariés ou sportifs de haut niveau. Mais, le numérique n'est pas très développé.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est conforme aux pratiques en vigueur dans les universités. Le stage et le projet sont valorisés. Deux jurys sont prévus pour les étudiants en formation initiale et continue.
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation dispose d'un portefeuille de compétences et l'Annexe descriptive au diplôme (ADD) est bien renseignée. Les compétences visées sont bien en adéquation avec les enseignements compte tenu des informations fournies dans la fiche (RNCP)
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est organisé par l'université. Il donne peu de résultats, car très peu d'étudiants répondent aux enquêtes menées par l'université. L'enquête interne indique que quelques étudiants diplômés poursuivent en master. Concernant la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle, l'enquête interne menée par la responsable de la formation montre qu'une petite majorité d'étudiants diplômés poursuit en master (environ 25 %).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est actif. Les modalités d'évaluation des enseignements se fait essentiellement de manière informelle entre les étudiants et les enseignants de la formation, bien qu'une procédure formalisée soit prévue à cette effet. Ce qui semble donner satisfaction.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.